

in C. Négroni et M. Bessin (dir.), *Le parcours en question : comprendre les tensions entre logiques individuelles, collectives et institutionnelles*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, pp. 107-120

## Endogamie des descendants d'immigrés maghrébins. Une illustration à travers l'analyse des parcours

Emmanuelle Santelli

CNRS, Centre Max Weber, Université de Lyon

Bien que l'approche temporelle des phénomènes sociaux se soit largement diffusée, elle ne l'est pas de manière uniforme dans tous les champs de la recherche. Dans celui dédié à l'étude des migrations et de l'intégration des populations immigrées et des descendants d'immigrés, la démarche est le plus souvent synchronique – ceci peut paraître paradoxal en raison de l'histoire de la migration, mais cela s'explique en raison du tropisme de l'intégration (Sayad, 1994 ; Santelli, 2005) ; les questions sous-jacentes étant : ces populations sont-elles intégrées ? Que faudrait-il faire pour qu'elles le soient plus ? Ce n'est qu'en 2011 qu'est paru le premier ouvrage consacré à ces populations dans une perspective du *life course* (Wingens *et al.*, 2011), et en France, cette approche est encore très minoritaire.

Lors de mes premiers travaux sur les descendants de l'immigration maghrébine, le paradigme du *life course* et en particulier les travaux de Glen W. Elder (1985 ; Giele, Elder, 1998) étaient inconnus en France. Privilégiant une analyse des conditions de leur socialisation dans la société française, plutôt que celles de leur intégration<sup>1</sup>, mon travail s'est attaché à prendre en compte le temps ; le temps de la migration, celui de l'installation des familles, celui des individus à travers les espaces résidentiels habités, la trajectoire scolaire, l'insertion professionnelle, l'entrée dans la vie adulte, etc. Mon objectif était alors de saisir leurs manières de prendre place dans la société (Santelli, 2003). Progressivement, la notion de parcours est devenue centrale : parce qu'elle permet de comprendre le lien entre les dynamiques sociales et les actions individuelles (Caradec *et al.*, 2012), elle était la plus à même de renouveler le regard sur les descendants d'immigrés.

En termes méthodologiques, l'analyse des parcours implique de mettre en œuvre une double démarche : synchronique et transversale. Au regard des cinq concepts définis par G. Elder (1994, Elder *et al.*, 2003), une attention particulière a été portée à ceux qui questionnent les dynamiques temporelles et les logiques d'interdépendance. La première section s'attachera à les décrire afin de

---

<sup>1</sup>Réserveons le terme d'intégration pour qualifier les conditions sociales plus ou moins favorables à une égalité de traitement entre individus.

montrer leur rôle dans l'analyse des parcours. La deuxième développera l'apport singulier de la temporalité intergénérationnelle. Puis, à partir d'un exemple empirique, emprunté aux travaux conduits avec Beate Collet (2012) au sujet de la norme matrimoniale d'endogamie<sup>2</sup>, la troisième section aura pour objectif de montrer comment on est passé d'une endogamie lignagère, qui donne lieu à une alliance arrangée à l'intérieur du groupe familial ou communautaire (norme avec laquelle les parents ont grandi et qui structure la construction identitaire), à une endogamie à géométrie variable ; les parents attendent toujours de leurs enfants une union endogame, mais le périmètre de l'endogamie a changé. L'analyse des parcours nous permettra alors de comprendre de quelle façon le choix conjugal des descendant.e.s d'immigrés est le résultat à la fois de logiques individuelles (en lien avec leurs expériences, préférences, attirances), collectives (norme de l'endogamie transmise par la famille et la communauté) et institutionnelles (en lien avec les sphères de socialisation). L'article se conclura par une réflexion épistémologique sur la portée d'une analyse des parcours et son ambition théorique. Parce que la notion de parcours est à la fois une catégorie d'observation, d'analyse et d'interprétation du réel (Zimmermann, 2011), elle invite à considérer les éléments intervenant aux niveaux micro-meso et macro afin de les articuler et saisir ainsi la multidimensionalité du social.

## Questionner les dynamiques temporelles et les logiques d'interdépendance

L'analyse des parcours repose sur deux piliers méthodologiques : les logiques d'interdépendance et les dynamiques temporelles. Elles peuvent renvoyer à des approches variées, chacune peut être pertinente en soi, mais le propre de l'analyse des parcours est de les questionner et de les articuler.

### Les logiques d'interdépendance

Au niveau empirique, cela implique de considérer à la fois les contextes et les entourages dans lesquels et avec lesquels les individus interagissent. La notion de contexte est omniprésente en sociologie, mais elle est rarement explicitée<sup>3</sup>. Pourtant elle comporte au moins deux acceptions : d'une part, le contexte peut désigner le cadre dans lequel se déroule l'action sociale, au sein duquel les individus disposent d'une capacité d'action ; d'autre part, il désigne des éléments de natures diverses (structurel/conjoncturel, public/privé, singulier/pluriel, historique/éphémère) qui s'imposent

---

<sup>2</sup>Pour rappel, le fait de privilégier un conjoint à l'intérieur de son groupe d'appartenance. Voir Collet, Santelli, 2012.

<sup>3</sup>La prise en compte des contextes au sein desquels les parcours se déploient avait pourtant été au cœur des travaux pionniers de l'École de Chicago, comme nous le rappellent Didier Demazière et Olivia Samuel (2010).

aux individus. Évoquer le contexte contient alors une perspective déterministe, qu'il s'agisse du contexte familial, professionnel, économique ou juridique. L'analyse des parcours considère ces deux acceptions : les contextes qui ont une action contraignante, voire structurante, sur les individus, et ceux dans lesquels l'individu agit, à partir de ses ressources ou en parvenant à en mobiliser de nouvelles. Cela conduit à porter notre attention sur le niveau meso-social, c'est-à-dire le niveau qui révèle les contextes locaux à partir desquels et dans lesquels l'individu agit. Ces contextes préexistent à l'individu et sont contraignants (l'univers familial, le voisinage, le quartier de résidence, l'établissement scolaire fréquenté, etc.), mais l'individu a également une capacité d'action et de réaction face à ces derniers (il peut privilégier des relations familiales, rompre avec certaines relations de voisinage, déménager, « contourner la carte scolaire », etc.). Considérer ce niveau intermédiaire met en évidence le fait que les parcours portent la marque des contextes locaux et qu'en même temps les individus ont prise sur eux.

Les imbrications entre les différentes sphères de la vie sociale dans lesquelles l'individu est impliqué sont mises au jour. Cette approche, qualifiée de transversale, permet de penser ces dernières simultanément, de les considérer dans leurs liens réciproques. L'interdépendance entre de nombreux domaines de l'existence est dès lors saisie, elle permet de situer l'individu dans les contextes qui sont pertinents pour comprendre sa réalité sociale. Si certaines interactions entre sphères paraissent évidentes – et ont été de ce fait abondamment étudiées (l'articulation entre la sphère de la vie familiale et celle de la vie professionnelle) –, il semble que l'on peut aller plus loin en considérant que tous les domaines de la vie sociale se prêtent à l'étude de leur interdépendance ; selon les phénomènes étudiés, il reste à définir ceux que l'on retient. En considérant l'interdépendance entre domaines (Bernardi *et al.*, 2013), on favorise le décloisonnement thématique. L'analyse des parcours présente alors l'intérêt de relier de manière synchronique les domaines de la vie (Lalive d'Épinay, Bickel, Cavalli et Spini, 2005).

Les logiques d'interdépendance sont de diverses natures, elles rendent sensible à l'impact des contextes sociaux dans/avec lesquels l'individu chemine. Socialisation et parcours sont alors intimement liés à travers l'analyse des contextes dans lesquels se déroule l'action sociale : les multiples interactions du quotidien (à l'école, dans l'emploi, lors d'une activité associative, entre proches...), au cours d'échanges réguliers et durables, mais aussi de manière brève et imprévisible (au pied des immeubles, dans un commerce, lors d'un trajet, au cours d'une fête...). La socialisation correspondant à la fois à un processus successif (à travers le temps) et simultané (à travers les espaces sociaux traversés), l'analyse des parcours se révèle alors particulièrement appropriée pour saisir ce double processus. L'individu étant à la fois un être relationnel et pluriel, sa vie se déroule simultanément entre différentes sphères de la vie sociale. L'analyse des parcours met en relation les

« collectifs » auxquels l'individu appartient, il y est plus ou moins actif, et plus ou moins en mesure de valoriser les ressources d'une sphère à l'autre, ou de limiter les effets négatifs qui se répercutent de l'une à l'autre. L'individu a parfois une conscience claire des liens, des effets réciproques, entre les différents domaines – il peut d'ailleurs les provoquer, démultipliant ses capacités d'action –, mais il peut aussi en être tributaire.

## Les dynamiques temporelles

L'analyse des parcours cherche également à saisir les dynamiques temporelles, à récolter ce que le temps « fait aux choses », afin de comprendre comment il agit sur les phénomènes sociaux étudiés et ce qu'il produit sur les existences humaines. Cela implique de dissocier différents aspects des dynamiques temporelles car elles sont tout à la fois une façon d'interroger le passé pour comprendre le présent, un regard longitudinal posé sur le phénomène étudié, des temporalités croisées qui articulent plusieurs acceptions du temps et soulignent la nécessité de distinguer une temporalité intergénérationnelle. Déclinons ces différentes dimensions des dynamiques temporelles.

En premier lieu, cette démarche implique une approche longitudinale, pas celle qui désigne la constitution d'un échantillon de mêmes personnes faisant l'objet d'enquêtes répétées, mais plutôt celle entendue comme un certain regard porté sur les faits observés, « une certaine façon de construire les données » (Grafmeyer, 1992, p. 4). Cette dernière permet de relier les temporalités immédiates, le temps de l'action, aux temporalités historiques. Le social peut alors être considéré comme une configuration complexe de « temporalités croisées » qui articulent plusieurs temps : le temps historique (incluant les contextes politiques et les conjonctures économiques, les systèmes de normes propres à chaque période), le temps des générations antérieures (afin de connaître les conditions d'existence préalables), celui du passé de la personne enquêtée (depuis sa jeunesse et aux différentes étapes de sa vie), celui du temps présent, dans lequel se prennent les décisions, se déroulent les interactions quotidiennes et s'élaborent les pratiques sociales.

Empiriquement, l'attention portée au temps implique de considérer systématiquement ce qui se déroule en amont du fait étudié en considérant ce qui s'est produit à un niveau individuel et historique : situer les événements, dater la période historique observée et ce qui la caractérise, décrire les contextes et l'entourage dans lesquels les individus ont vécu, ce que ces situations ont engendré, considérer les normes qui prévalent selon les contextes... Cette démarche peut être plus féconde encore en allant au-delà de l'individu, en considérant l'histoire familiale et les dynamiques des relations familiales à travers le temps, ce que l'épaisseur du temps produit du fait de l'historicité du sujet, mais aussi de celle des générations qui l'ont précédé. Il s'agit là d'une dynamique temporelle particulière, qualifiée de temporalité intergénérationnelle. La section suivante y sera consacrée.

## Focus sur la temporalité intergénérationnelle

Selon Christian Lalive d'Épinay (2012, p. 24), trois principes caractérisent le paradigme du *life course* : le principe de totalité, le principe de l'individu-sujet et le principe de temporalité. Concernant ce dernier, il vise à relier dialectiquement trois temporalités : « le temps biologique et social de l'individu (...) (le marqueur est l'âge) ; le temps historique, qui désigne l'environnement sociohistorique (...) (le marqueur est l'année calendaire) et l'historicité du sujet, c'est-à-dire son insertion objective dans l'histoire, mais aussi subjective (...) (le marqueur est l'année de naissance, c'est-à-dire ce point de départ de l'articulation entre l'histoire d'une vie individuelle et l'Histoire) ». Selon cette acception, le principe de temporalité néglige la dimension intergénérationnelle.

Inclure une quatrième temporalité, la temporalité intergénérationnelle (Santelli, 2014a), présente l'intérêt de prendre en compte ce qui a précédé l'individu au niveau social et familial. Dans cette perspective, on ne se limite plus au temps historique de l'individu enquêté, on considère également le temps historique de la génération précédente ; les contextes qui étaient ceux dans lesquels ses ascendants ont vécu, avant même sa naissance. Au niveau micro, la temporalité intergénérationnelle permet de comprendre comment ce qui s'est déroulé pour les générations précédentes influe sur le parcours de la génération actuelle. Cela revient à considérer les effets des positions occupées, des entourages dans et avec lesquels les générations antérieures ont vécu, le rôle de certains événements, des décisions prises, des prescriptions du milieu d'appartenance... Au niveau macro, cela revient à considérer les événements (guerre, migration, mouvement social...), la conjoncture économique (récession ou croissance), les normes sociales en vigueur, afin de saisir le rôle de ces contextes dans les parcours des générations successives.

Si l'historicité du sujet désigne l'articulation de l'histoire d'une vie individuelle à l'Histoire, l'ajout de cette quatrième temporalité permet de « remonter plus loin dans le temps » : elle donne accès au temps historique de la génération précédente. On est alors plus en mesure de comprendre comment ce temps historique, de la génération passée, affecte le parcours de la suivante. Ainsi la compréhension du parcours individuel se trouve enrichie par les trajectoires de ceux/celles qui l'ont précédé. Cette attention portée aux dynamiques familiales et leurs effets au fil du temps se retrouve auprès d'autres sociologues dont les travaux éclairent des processus tels que la mobilité sociale, la migration, la précarité (signalons ceux de Catherine Delcroix par exemple). Toutefois, la temporalité intergénérationnelle ne se résume pas aux transmissions intergénérationnelles. La temporalité intergénérationnelle « dévoile » le contexte familial et historique de la génération qui précède (parents, parfois grands-parents quand cela est possible) : les capacités d'agir de l'individu découlent de ce qui s'est déroulé précédemment ; cela ne se limite donc pas à ce qui est transmis au sein de la

famille. La temporalité intergénérationnelle considère les contextes de la génération précédente et la manière dont ces derniers l'ont marquée et, en raison des logiques d'interdépendance, comment cela a influé le parcours des descendant.e.s. En d'autres termes, cela signifie que le parcours de l'individu n'est pas façonné que par sa propre historicité : il l'est aussi par le biais de celle de la génération antérieure, selon les normes, les valeurs et les pratiques en vigueur pour cette dernière.

Dans certaines situations, quand les individus cumulent un certain nombre de désavantages sociaux (revenus réduits, illettrisme des parents, manque d'information, ségrégation ethnique à l'école et dans le quartier...), ces derniers prennent le pas et déterminent le parcours des individus. Toutefois, certaines situations peuvent venir contrebalancer le destin des familles immigrées (un statut de notable dans le pays d'origine, le fait d'avoir appris le français avant l'immigration, d'avoir été socialisé à l'institution scolaire à travers le suivi de la scolarité de frères et sœurs plus jeunes...) ou encore, le fait de bénéficier de ressources spécifiques (résider dans un quartier socialement favorable, accéder à une activité qui fournit des opportunités de réseaux) peut permettre d'atténuer ces difficultés, et donner au parcours une autre orientation que celle présumée par le statut d'immigré. L'analyse des parcours démontre que les mêmes facteurs ne produisent pas toujours les mêmes effets. Il s'agit d'un point essentiel de la critique adressée par Andrew Abbott (2011) au « modèle linéaire général » qui se révèle inapte à saisir la complexité, préférant une causalité linéaire réductrice, au fait d'accepter l'idée qu'une même variable peut avoir des significations différentes et des effets distincts dans le temps.

De plus, si l'attention portée aux processus intergénérationnels indique que l'individu n'est pas un acteur isolé (coupé d'une histoire intergénérationnelle), cela ne signifie pas non plus qu'il est déterminé par des liens intergénérationnels. Un des concepts phare du *life course* est celui d'*agency* : face aux processus intergénérationnels, l'individu est en capacité d'agir, parfois pour bénéficier des ressources transmises, mais aussi pour transformer et réinterpréter un héritage (dans le cas des individus qui investissent dans le pays d'origine de leurs parents par exemple [Santelli, 2010]). Nous l'avons vu plus haut, cette capacité d'agir est aussi tributaire du contexte dans lequel l'individu est inséré, des ressources mobilisables, de l'interdépendance des sphères, des normes qui y prévalent. Les entourages avec lesquels on grandit, puis que l'on fréquente à l'école, avec lequel se réalisent les premières expériences juvéniles, notamment amoureuses, déterminent les parcours, en même temps que ces entourages procurent les ressources pour « réorienter » le parcours. Ces dynamiques relationnelles sont enchâssées dans des contextes sociaux qui révèlent comment l'individu agit à la fois sous la contrainte de ces dernières, en même temps qu'elles procurent les conditions de son action à venir.

La temporalité intergénérationnelle est une temporalité indispensable pour nous insérer dans ce temps long et saisir ces interdépendances. Elle nécessite de recueillir des éléments qui relèvent des

niveaux micro, meso et macro : l'analyse des parcours consiste alors à les relier. À partir d'un exemple empirique, nous allons tenter d'en fournir une illustration pour comprendre comment, au fil du temps, la norme d'endogamie s'est transformée au sein des familles maghrébines immigrées. La seule perspective micro est insuffisante pour en avoir une bonne compréhension. L'attitude que les individus vont adopter à l'égard de la norme d'endogamie (certains l'ont intériorisée, d'autres l'acceptent, voire la revendiquent, ou la refusent) est tout à la fois liée aux caractéristiques de leur *situation personnelle* (niveau de diplôme, expériences juvéniles, réseau amical, etc.), elle-même en lien avec les *cadres de vie dans lesquels les jeunes adultes ont grandi et évolué* (selon le degré de ségrégation ethnique et sociale, les filières scolaires...). Toutefois, selon leur *histoire familiale*, des variations sont observées d'une famille à l'autre, mais aussi entre les aînés et les cadets, les filles et les garçons, et aussi à la suite de certains événements – par exemple, l'échec des premiers mariages arrangés. Selon la *période* (les descendant.e.s d'immigrés appartiennent à des générations sociales distinctes), la norme d'endogamie ne recouvre pas non plus le même sens : parce qu'au fil des ans, par exemple, le retour des familles dans leur pays d'origine n'est plus à l'ordre du jour ; des voisins ont accepté l'union mixte de leurs enfants offrant ainsi à voir d'autres pratiques ; les parents ont fini par quitter un quartier ségrégué ; ils se sont séparés, le père est absent ou trop vieux pour imposer ses vues... Simultanément, dans le contexte post-migratoire, l'endogamie devient un « enjeu d'appartenance » identitaire (Neyrand *et al.*, 2008) en raison de la position de minoritaire. Auprès de jeunes générations, on peut assister à un regain d'intérêt pour cette pratique dans l'objectif d'affirmer une appartenance identitaire.

*In fine*, la temporalité intergénérationnelle constitue un outil précieux pour observer et recueillir les phénomènes qui se situent aux niveaux micro-meso et macro-social et les contextes (éléments soulignés) fournissent les indications tant actuelles que passées, concernant à la fois la famille et la société.

## La réinterprétation de la norme d'endogamie, ou comment l'analyse des parcours permet de saisir cette transition en cours

Les analyses produites avec Beate Collet vont à présent être mobilisées pour évoquer la manière dont la norme d'endogamie a été réinterprétée au sein de la population des descendant.e.s d'immigrés maghrébins. Le choix conjugal de ces derniers se comprend en référence à cette norme qui est transmise dans toutes les familles immigrées maghrébines, y compris parmi celles qui valorisent la participation de leurs enfants à la société française et adoptent des pratiques allant dans ce sens : encourager la réussite scolaire, privilégier une localisation résidentielle dans un quartier « mixte »,

inviter les copains de classe, participer à leurs anniversaires, pratiquer une activité sportive ou culturelle... ensemble de pratiques qui désignent, selon la formule des interviewé.e.s., le fait de « vivre comme les Français ». Les descendant.e.s d'immigrés ont régulièrement le sentiment d'être tiraillés entre deux univers de références, de valeurs, dans lesquels les registres de normes peuvent s'opposer. Dès lors, comment agir (former un couple) quand ils veulent à la fois vivre selon leurs aspirations, privilégier leur autonomie ET ne pas décevoir leurs parents, maintenir « les traditions » ?

Aux premiers temps de l'immigration (années 1960/70 pour l'immigration algérienne), le maintien de l'endogamie lignagère était la pratique la plus répandue. C'était le temps des mariages arrangés en France et de ce qui était nommé les « mariages au bled ». Cela concernait essentiellement les enfants aînés et en particulier les filles. Ces personnes, âgées aujourd'hui de plus de 60 ans, étaient mariées avec des cousins résidant dans le village d'origine et retournaient s'installer dans le pays des parents. On était alors dans une logique où les intérêts du groupe passaient avant ceux de l'individu, les parents avaient eux-mêmes été mariés ainsi – selon cette logique consistant à penser que le groupe est le plus à même de savoir ce qui convient pour les jeunes adultes et considérant que ses intérêts priment sur les désirs individuels. Que ce soit pour maintenir les liens avec la famille, démontrer l'allégeance aux valeurs du groupe d'origine, faciliter le retour dans le pays d'origine, ou répondre à une dette contractée, les parents cherchaient à unir leurs enfants avec des cousin.e.s ou voisin.e.s qui soit résidaient dans le pays d'origine, soit avaient eux aussi émigré. Dans cette logique, une union avec une personne ne faisant pas partie du lignage ou du village était considérée comme exogame et était, à ce titre, fortement réprochée<sup>4</sup>.

Progressivement, la norme d'endogamie est devenue à géométrie variable : aujourd'hui, une union entre un descendant d'origine algérienne et une descendante d'origine tunisienne peut être considérée comme endogame. Que s'est-il passé pour que ce qui n'était pas considéré comme endogame le devienne ?

Du côté des parents, ils n'avaient plus envie de se priver de leurs enfants, et de leurs petits-enfants à venir, en les envoyant se marier dans le pays d'origine quand eux-mêmes savaient qu'ils ne repartiraient pas. Ils ont aussi fait face à des déconvenues : les mariages arrangés de leurs enfants aînés se terminaient parfois mal. Ils se retrouvaient dans des situations de conflits incessants : les plus jeunes se rebellaient, ils revendiquaient le droit de choisir, de pouvoir fréquenter leur copain ou

---

<sup>4</sup>Les unions entre deux descendants originaires de deux régions différentes au sein du même pays, ou de deux pays différents, ont néanmoins toujours existé, mais elles faisaient l'objet d'une forte réprobation. Considérées comme des unions non conformes, les parents cherchaient à s'y opposer de différentes manières, conduisant parfois à des formes de violences physiques.



copine. Les couples de parents ont pu aussi souffrir de cette situation – avoir subi un mariage imposé. Enfin, ils souhaitaient le bonheur de leurs enfants – ils étaient devenus plus attentifs à cette quête individuelle, alors qu'auparavant la volonté du groupe primait. Parallèlement, ils étaient socialisés aux pratiques en cours dans la société française et, dans le domaine de la vie conjugale, cela consiste à se choisir, s'aimer, se fréquenter, passer du temps ensemble afin de tester le projet de vie à deux, avant de s'engager. Progressivement, la majorité des parents ont adopté l'idée que le « mariage d'amour » était préférable et ont adhéré à une conception plus individualiste conduisant à abandonner la pratique de l'endogamie lignagère. Par contre, ils comptent sur leurs enfants pour faire le « bon choix » ; mais cette attente n'est-elle pas partagée par l'ensemble des parents ?

Du côté des enfants, la situation a été très variable selon leur place dans la fratrie, leur sexe et leur capacité à s'affronter à leurs parents. Ayant grandi en France, leur socialisation dans les sphères extérieures à la famille (pairs, école, médias...) les conduit à adopter une attitude qui met en avant une conception individualiste de la vie conjugale. Les descendant.e.s d'immigrés veulent disposer de leur libre arbitre et choisir la personne avec laquelle ils/elles vont vivre, le sentiment amoureux doit guider ce choix : c'est l'idée que le couple est une affaire personnelle, faite de sentiments, d'attirances, d'intérêts communs et d'envies partagées. Cette conception s'oppose à celle qui considérerait les intérêts du groupe avant ceux des individus.

Toutefois, parmi les attentes des descendant.e.s d'immigrés à l'égard de leur futur conjoint, le fait de partager un même univers culturel, en particulier la religion musulmane, et une même histoire de descendant.e.s d'immigrés (c'est-à-dire une histoire migratoire, le fait d'avoir eu des pères ouvriers et d'appartenir à un groupe minoritaire), est une donnée importante, sinon décisive pour certain.es. L'endogamie se pense dès lors au niveau du territoire maghrébin. Ce qui fait sens n'est plus le fait que les parents appartiennent à la même lignée ou soient originaires du même village, mais qu'ici, en France, les individus partagent des références communes. « Se marier entre nous » continue donc, pour une partie des descendant.e.s d'immigrés, d'être une valeur cardinale du choix conjugal, mais les modalités de ce « nous » ont changé. Dans le contexte post-migratoire, c'est le fait de partager une religion commune, de faire partie d'un groupe minoritaire, d'affirmer une « identité maghrébine » qui rassemble. Dans ces conditions, l'union entre deux personnes originaires de deux pays maghrébins peut dès lors être considérée comme endogame. Pour de nombreux.ses descendant.e.s d'immigrés, cette situation apparaît la plus souhaitable. Au même titre qu'il est important de partager des goûts communs (pour les voyages, la musique, la politique...), ces descendant.e.s estiment que l'entente conjugale dépend de l'endogamie. Outre ce qu'ils/elles partageront en commun grâce à cette dernière, cette situation permet de satisfaire les deux « bouts » de la chaîne familiale ; elle permet d'éviter des conflits avec leurs parents et elle leur procure le sentiment qu'ils pourront élever leurs

enfants selon une culture commune. Dans notre typologie de l'entre-soi conjugal, ce type d'union correspond à ce que nous avons qualifié d'entre-soi négocié (Collet et Santelli, 2012). Ces jeunes adultes privilégient un choix endogame mais, à la différence de leurs parents, ils veulent s'aimer, ce qui signifie pouvoir se choisir librement, flirter, s'assurer qu'ils partagent suffisamment de points communs, avant de décider de se marier.

En fonction des expériences vécues, les individus vont faire des choix, se retrouver dans une situation endogamique et/ou homogamique. Parce que les individus sont à la fois les enfants de leurs parents et des individus autonomes, trois situations peuvent être distinguées selon la dimension qui prédomine dans le type de couple formé : soit l'appartenance ethnique (religieuse, culturelle), soit l'appartenance sociale (mode de vie, proximités professionnelles), soit les deux car, tandis que certains optent pour une forme de proximité (ethnique ou sociale), d'autres tentent de tout concilier. Cette forme d'endogamie, une endogamie réinterprétée, qui exprime à la fois la préférence pour un conjoint de même origine et de même condition sociale (niveau d'études similaire, proximité des catégories socioprofessionnelles), avec lequel partager des affinités (dans le mode de vie, la connivence en termes de goûts, des marques d'attention, une propension au dialogue, etc.), constitue une rupture radicale par rapport aux générations précédentes. Ainsi, si les comportements d'entrée dans la conjugalité se distinguent de ceux du groupe majoritaire (le fait par exemple de ne débiter la vie commune qu'après le mariage), ils s'éloignent aussi, de manière incontestable, de ceux qui les ont précédés (parents, mais aussi les générations plus âgées de descendant.e.s<sup>5</sup>) ou du comportement de ceux qui ne remettent pas en cause le modèle hérité (entre-soi déterminé).

Aujourd'hui, auprès d'une majorité de descendant.e.s d'immigrés, on assiste à la fois au maintien de la norme endogamique et à sa transformation. Cela explique pourquoi le choix conjugal n'est pas (jamais) qu'une affaire de décision individuelle : le groupe familial et communautaire joue un rôle indéniable en continuant à transmettre et valoriser cette norme, mais c'est également le cas du rôle joué par les contextes. En fonction du cadre résidentiel dans lequel les descendant.e.s d'immigrés ont grandi, la situation peut être très différente selon que le quartier est composé en grande majorité de familles qui transmettent cette norme et s'assurent qu'elle est respectée ou quand la famille fait partie des seules d'origine étrangère. Elle dépend aussi des pairs avec lesquels ils/elles ont grandi. La composition de l'entourage est en grande partie dépendante du contexte résidentiel, mais pas seulement car les parents peuvent interdire ou valoriser certaines fréquentations. L'entourage est aussi dépendant de la filière scolaire suivie, du type d'établissement. Considérer le contexte

---

<sup>5</sup>Notons qu'à toute période des enfants ont été en rupture avec leurs parents pour cette raison, mais ils étaient minoritaires.

économique, notamment dans l'optique d'appréhender la situation des descendant.e.s d'immigrés au regard de l'emploi (au moment de leur entrée sur le marché du travail et ensuite), fournit une indication sur la propension à se sentir (et à être) rejeté, en vivant à la périphérie de la société, ou d'en faire partie. L'ensemble de ces contextes (familial, résidentiel, amical, scolaire, économique) entre en ligne de compte pour expliquer le fait que, soit ils redoublent les attentes familiales, soit ils permettent de s'en distancier. Le choix conjugal, *a priori* éminemment personnel, aurait donc aussi à voir avec la ségrégation résidentielle et scolaire, les possibilités de s'insérer sur le marché de l'emploi ou d'en être exclu ; le rejet social pouvant conduire au repli identitaire.

Recueillir les parcours permet de comprendre la façon dont les individus arbitrent entre différentes attentes et valeurs, qui sont aussi dépendantes des contextes de vie, et ce faisant transforment la norme endogamique dans le cadre d'une société multiculturelle. Analyser les parcours contribue à faire apparaître, d'une part, les influences réciproques entre les différents contextes et les logiques d'interdépendance qui contribuent à agir sur la sphère de l'intime, d'autre part, l'impact des dynamiques temporelles et, parmi elles, le rôle de la temporalité intergénérationnelle.

## En guise de conclusion

La dimension heuristique de la temporalité intergénérationnelle provient de sa capacité à nous plonger au cœur des temps individuels, familiaux et historiques, elle permet de les relier et d'articuler les niveaux micro-macro. L'intelligibilité du social est saisie là, dans cette articulation des temporalités et des interdépendances entre les domaines de la vie sociale. C'est cette articulation qui nous permet de comprendre pourquoi le choix conjugal (en l'espèce l'endogamie) est le résultat d'une combinaison entre des envies et affinités individuelles, et l'affiliation à un groupe et la volonté, ou non, de perpétuer ses valeurs, elles-mêmes étant dépendantes de la manière dont le parcours individuel s'est construit au gré des contextes sociaux traversés.

La sociologie des parcours témoigne de l'impossibilité de dissocier l'individu de la société et des dynamiques qui la traversent. Cette posture constitue l'un des socles du paradigme du *life course*. Paradigme fécond pour penser ces dynamiques, l'analyse des parcours individuels ne donne pas pour autant la primauté épistémologique à l'individu. Adopter cette posture présuppose qu'aucune de ces deux entités (individu/structure sociale) ne prime sur l'autre : comprendre l'action sociale implique de les considérer simultanément. Partant de l'action des individus, l'approche individualiste aborde la dimension empirique au niveau micro-social, mais cela ne signifie pas que l'explication réside toujours dans l'action individuelle. Elle peut provenir de ce qui s'impose aux individus, les structures, mais aussi les collectifs – institutions, normes qui influent sur les comportements individuels. Il s'agit là d'un aspect essentiel de l'analyse des parcours, posant comme postulat théorique qu'individu et société

ne sont pas dissociables<sup>6</sup>. L'analyse des parcours cherche alors à saisir simultanément les actions individuelles et les contextes sociaux dans lesquels elles se produisent, à travers un mouvement dialectique qui part de l'individu pour saisir les contextes sociaux et les effets induits (*via* la fonction des institutions, le poids des normes) pour revenir au sens de l'action individuelle. L'analyse des parcours, tout en partant de l'individu (niveau micro) et en le « suivant » dans ses environnements quotidiens (niveau meso), ne néglige pas d'aborder les effets structurels (niveau macro).

Prenant appui sur la tradition sociologique interactionniste, comme en rend compte le modèle dynamique d'action élaboré par Anselm Strauss, c'est « (...) l'idée d'individus actifs répondant créativement aux événements qu'ils rencontrent et le fait que ces réponses, ces actions individuelles et/ou collectives ne peuvent s'analyser que comme enchâssées dans des ensembles de conditions eux-mêmes antérieurs affectant la situation présente et qui sont affectés par ces actions, les conséquences présentes de l'action devenant à leur tour des conditions pour les actions à venir » (Baszanger, 1992, p. 21). Cette posture entend observer, puis articuler les trois niveaux d'analyse, pour comprendre le sens de l'action. La temporalité intergénérationnelle est une manière de le saisir car elle révèle à la fois l'importance des dynamiques temporelles et les logiques d'interdépendance. L'exemple de l'endogamie a tenté d'en rendre compte à propos des parcours des descendant.e.s d'immigrés maghrébins.

## Bibliographie

- Abbott A., [2001] 2011, « Time matters », *Terrains et travaux*, n° 19, p. 183-203 [traduction de l'épilogue de *Time Matters : On Theory and Method*].
- Baszanger I., 1992, « Les chantiers d'un interactionnisme américain », in *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis et présentés par Baszanger I., Paris, L'Harmattan, p. 11-63.
- Bernardi L., V.-A. Ryser et J.-M. Le Goff, 2013, « Gender Role-Set, Family Orientations, and Women's Fertility Intentions in Switzerland », *Swiss journal of Sociology*, vol. 39 n° 1, p. 9-31.
- Caradec V., S. Ertul et J.-P. Melchior (dir.), 2012, *Les dynamiques des parcours sociaux. Temps, territoires, professions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Collet B. et E. Santelli, 2012, *Couples d'ici, parents d'ailleurs. Parcours de descendants d'immigrés*, Paris, PUF.
- Demazière D. et O. Samuel, 2010, « Inscrire les parcours individuels dans leurs contextes », *Temporalités* [En ligne], n° 11.
- Elder G. H., 1994, « Time, human agency and social change: perspectives on the life course », *Social Psychological Quarterly*, vol. 57 n° 1, p. 4-15.

---

<sup>6</sup>Selon cette acception, l'opposition entre holisme et individualisme perd de son sens car l'analyse des parcours ne présuppose pas le mode par lequel expliquer le social.

- Elder G. H., 1985, *Life course dynamics: Trajectories and transitions*, Ithaca, Cornell University Press.
- Elder G. H., M. K. Johnson et R. Crosnoe, 2003, « The Emergence and Development of Life Course Theory », in Mortimer J. T. et M. J. Shanahan (dir.) *Handbook of Life Course*, Springer, p. 3-19.
- Giele J. Z. et G. H. Elder, 1998, *Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches*, Sage Publications.
- Grafmeyer Y., 1992, « À propos de la socialisation », Séminaire du GRS, 13 mars 1992.
- Lalivé d'Épinay C., 2012, « Les parcours de vie au temps de la globalisation. Un examen du "paradigme du parcours de vie" », in Caradec V. et al. (dir.), *Les dynamiques des parcours sociaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 21-29.
- Lalivé d'Épinay C., J.-F. Bickel, S. Cavalli et D. Spini., 2005, « Le parcours de vie : émergence d'un paradigme interdisciplinaire », in Guillaume J.-F. (dir.), *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*, Liège, Éditions de l'ULG, p. 187-210.
- Neyrand G., A. Hammouche et S. Mekboul, 2008, *Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales*, Paris, La Découverte.
- Santelli E., 2019, « L'analyse des parcours. Saisir la multidimensionalité du social pour penser l'action sociale », *Sociologie*, n° 2, vol. 10, p. 153-172.
- Santelli E., 2014a, « La temporalité intergénérationnelle, une dimension incontournable des parcours », *Temporalités* [En ligne], n° 20.
- Santelli E., 2014b, *Prendre place, entre ressources inégales et mobilités. Réflexions méthodologiques sur les parcours des descendants d'immigrés*, Mémoire de l'Habilitation à diriger des recherches coordonné par C. Bidart, Aix-Marseille Université.
- Santelli E., 2010, « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissements économiques en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France », *Sociologie*, vol. 1 n° 3, p. 393-411.
- Santelli E., 2005, « De la "deuxième génération" aux descendants d'immigrés maghrébins. Apports, heurts et malheurs d'une approche en termes de génération », *Temporalités*, n° 2, p. 29-43.
- Santelli E., 2003, « Du modèle d'intégration à l'analyse des manières de prendre place dans la société. Le cas des descendants d'immigrés maghrébins », *Migrations-Société*, vol. 15 n° 86, p. 69-82.
- Sayad A., 1994, « Qu'est-ce que l'intégration ? », *Hommes et Migrations*, n° 1182, p. 8-14.
- Thomas W. I. et F. Znaniecki, 1918-1920, *The Polish Peasant in Europe and America*. 5 volumes, The Gorham Press, Boston.
- Wingens M., M. Windzio, H. de Valk et C. Aybek (dir.), 2011, *A Life Course Perspective on Migration and Integration*, Springer.
- Zimmermann B., 2011, *Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, Economica, Paris.

